

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME (488<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 21 MAI 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

**RÉSOLUTION CAD-11969**

**Renouvellement de contrat du professeur Lionel Ripoll au Département des sciences fondamentales**

- ATTENDU** l'article 8 de la convention collective conclue le 31 mars 2015 entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** les résolutions CAD-10574, CAD-10790 et CAD-10980 du Conseil d'administration relative à l'engagement et au renouvellement de contrat de M. Lionel Ripoll à titre de professeur invité au Département des sciences fondamentales;
- ATTENDU** la résolution CAD-11361 du Conseil d'administration relative à l'engagement de M. Lionel Ripoll à titre de professeur régulier en cosmétologie au Département des sciences fondamentales;
- ATTENDU** la résolution de l'assemblée départementale des sciences fondamentales;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par M. Jimmy Boulianne, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- QUE** le contrat du professeur Lionel Ripoll soit renouvelé, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, ce qui lui confère la permanence.

La secrétaire de réunion,



---

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 22 mai 2019